



Payement non-régulière ARE

Par Tarum

Bonjour,

Je touche l'ARE depuis 2023, et j'en ai droit jusqu'à 2026. Mais à partir du février, on me demande quelques documents pour me payer. J'ai fait plusieurs réclamations via le site Pôle emploi, j'étais ensuite plusieurs fois à Pôle emploi, on me demande chaque fois un autre papier: d'abord, les fiches de paye, après - les déclarations trimestrielles autoentrepreneur, j'ai fourni tout, mais aujourd'hui, on m'a demandé un autre document pour finalement me payer.

Pour ce moment, je ne suis pas indemnisé pour les derniers trois mois.

Merci de votre réponse !